

---

## PROGRAMME DE FORMATION

### Perfectionnement des connaissances en SSCT

---

#### Public :

- La formation s'adresse à tous les membres du CSE ou de la CSSCT

#### Les objectifs de la formation :

- Connaître le rôle du CSE en SSCT
- Comprendre l'utilité des documents mis à la disposition du CSE
- Comprendre la démarche de prévention de l'entreprise

PRE-REQUIS	PUBLIC	DUREE DU STAGE	TARIF
Aucun	Les membres du CSE ou de la CSSCT	1 jour	Sur devis

#### Intervenants :

- Vincent GRUET : Formateur

#### Moyens d'activité mis en œuvre et supports pédagogiques utilisés :

- Support PowerPoint
- QUIZ

Accessibilité : La formation est accessible à toute personne en situation de handicap.



## PROGRAMME DE FORMATION :

Matin	Après-midi
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Rôle du CSE en santé sécurité au travail</li><li>➤ Information et consultation</li><li>➤ Le délit d'entrave</li><li>➤ Abus de droit</li><li>➤ Obligation de discrétion</li><li>➤ Aspects juridiques et Informations documentaires à communiquer au CSE</li><li>➤ BDESE</li><li>➤ Registre des dangers graves et imminents et du droit d'alerte</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Définition de la prévention</li><li>➤ Risque et danger, bien faire la différence : mécanisme d'apparition du dommage</li><li>➤ Les 9 principes généraux de prévention</li><li>➤ Document unique (DUER)</li><li>➤ Danger grave et imminent / Le droit de retrait</li><li>➤ La formation des salariés</li><li>➤ Les visites d'inspection</li><li>➤ Définitions AT/ATJ Déclaration AT</li><li>➤ Maladies professionnelles</li><li>➤ L'analyse de l'accident et arbre des cause</li></ul>

### Evaluation de la formation :

- Feuille d'émargement à signer par demi-journée
- Quiz tout le long de la formation pour évaluer les acquis des stagiaires
- Evaluation à chaud et à froid (6 semaines après la formation)
- Attestation individuelle de formation